

GUIDE DE
L'ARBITRAGE
A
L'INTERNATIONAL

TABLE DES MATIÈRES

1. Introduction.....	3
2. Agrément FIDE.....	4
2.1 Eligibilité.....	4
2.2 Montant des droits.....	4
2.3 Procédure.....	5
3. Normes d'arbitres FIDE ou International.....	7
3.1 Norme théorique d'arbitre FIDE.....	7
3.2 Norme de Séminaire de certification d'Arbitre International.....	7
3.3 Normes pratiques obtenues en tournoi.....	7
4. Demande de titre.....	11
4.1 Formulaire FA2/IA2.....	11
4.2 Comment sélectionner ses normes pour un dossier valable ?.....	14
4.3 Procédure de dépôt de dossier.....	16
4.4 Paiement des droits à la FIDE.....	16
5. Changement de catégorie.....	18
5.1 Explication des catégories.....	18
5.2 Procédure.....	20
6. Arbitrage de compétitions officielles à l'Étranger.....	21

1. INTRODUCTION

Ce guide a pour objet de décrire les différentes activités liées à l'arbitrage au niveau international.

Les sujets couverts sont :

- L'agrément FIDE des arbitres fédéraux (licence FIDE)
- L'octroi de normes d'arbitres de la FIDE
- Les demandes de titres et catégories d'arbitres de la FIDE
- L'arbitrage de championnats officiels à l'étranger

Il s'agit avant tout de faciliter la compréhension des attentes de la FIDE, de la FFE et/ou de la DNA et d'expliquer aux arbitres concernés comment ils doivent traiter chacun de ces sujets.

Les arbitres fédéraux doivent donc s'y référer pour toute procédure les concernant dans les domaines listés ci-dessus.

En cas de doute, il est bien entendu recommandé de consulter la [DNA](#).

2. AGRÉMENT FIDE

Afin d'être autorisé à arbitrer dans les tournois internationaux homologués par la FIDE, un arbitre fédéral, quel que soit son titre FFE ou FIDE, doit s'acquitter d'un droit auprès de la FIDE : c'est ce que l'on appelle **l'agrément FIDE pour les arbitres**.

Ce droit est dû une seule fois, à vie, pour peu que l'arbitre concerné reste actif au niveau international. Chaque arbitre listé dans la déclaration technique auprès de la FIDE, réalisée par le Rating Officer, d'un tournoi homologué par la FIDE doit posséder l'agrément FIDE.

Être agréé auprès de la FIDE ne dispense pas les arbitres fédéraux de leurs obligations administratives auprès de la FFE et de la DNA.

Note : Il est indispensable d'anticiper l'agrément FIDE des arbitres qui officient en tournois homologués FIDE. En effet, sur le site fédéral, lorsqu'un organisateur demande l'homologation d'un tournoi FIDE, seuls les arbitres licenciés FIDE sont disponibles.

2.1 Eligibilité

Tout arbitre fédéral d'open (AFO) ou arbitre fédéral élite (AFE) est éligible à la prise de licence FIDE.

En principe, la FFE ne transmet pas de demande de licence à la FIDE pour les arbitres fédéraux jeunes (AFJ) et les arbitres fédéraux de club (AFC), car ce n'est pas pertinent dans leur cursus et leur nombre est très important.

Néanmoins, s'il est nécessaire de répondre à un besoin spécifique, une demande spéciale préalable peut être adressée à la Direction des Titres de la DNA qui décidera de la suite à donner (demande d'agrément ou non).

2.2 Montant des droits

Le montant des droits dépend du titre et de la catégorie de l'arbitre.

Au 1er janvier 2024, les montants sont les suivants :

Arbitres de catégorie A	Uniquement les arbitres internationaux (AI)	300 €
Arbitres de catégorie B	Uniquement les arbitres internationaux (AI)	200 €
Arbitres de catégorie C	Arbitres internationaux (AI)	160 €
	Arbitres FIDE (AF)	120 €
Arbitres de catégorie D	Arbitres internationaux (AI)	100 €
	Arbitres FIDE (AF)	80 €
Arbitres fédéraux (National Arbiter)	Sans titre de la FIDE	20 €

2.3 Procédure

La demande d'agrément FIDE pour un arbitre se présente en 2 étapes :

1. L'envoi d'un courriel de demande d'agrément à la direction des titres de la DNA
2. Le paiement du montant de la licence, selon le tarif ci-dessus auprès du secrétariat fédéral (laetitia.chollet@ffechecs.fr)

Ensuite, la FFE transmet les demandes à la FIDE mensuellement ou bimestriellement selon les demandes reçues.

ATTENTION : anticipez votre demande d'agrément – les nouvelles demandes d'agrément devront parvenir à la FFE au moins 2 mois avant la compétition à arbitrer.

Les arbitres souhaitant solliciter l'agrément FIDE doivent adresser leur demande à la direction des titres de la DNA : <https://dna.ffechecs.fr/contacts/>

L'arbitre devra fournir les éléments utiles à son identification : Nom, prénom, titre FFE, numéro de licence FFE, référence FIDE.

Pour trouver ces informations vous pouvez utiliser le logiciel PAPI

Exemple :

Code FFE	D50113	Licence	
Nom	CARLSEN		
Prénom	Magnus		
Fédération	Norvège	Titre	Grand Maître
Sexe	Masculin	Né le	30/11/1990
Catégorie	Senior		
Elo	2864	F	
Rapide	2847	F	
Blitz	2832	F	
Fide ID	01503014		
Club	Clichy-Echecs-92		

Pour: Adresse mail de la direction des titres

Sujet: Demande d'agrément FIDE

Bonjour.

Ayant obtenu récemment le titre d'arbitre fédéral Open, je souhaite pouvoir obtenir l'agrément FIDE

Nom: CARLSEN
Prénom: Magnus
Titre: AFO1
Numéro de Licence: D50113
Référence FIDE:01503014

Comme indiqué dans le guide de l'arbitrage à l'international. Je me suis mis en contact avec le secrétariat fédéral pour leur envoyer les droits de 20€ associés à cette démarche.

Vous remerciant de votre intervention.
Carlsen M.

Les arbitres souhaitant solliciter l'agrément FIDE doivent adresser leur demande à la direction des titres de la DNA : <https://dna.ffechecs.fr/contacts/>

Le paiement de la licence peut s'effectuer de 2 manières :

- Soit par virement bancaire (pour les détails, prendre contact avec Laetitia Chollet laetitia.chollet@ffechecs.fr)
- Soit par chèque à l'ordre de la FFE, adressé au siège fédéral, à l'attention de Laetitia Chollet, avec toutes informations utiles pour identifier le paiement (demande d'agrément arbitrage , nom)

Dans les 2 cas, il est primordial de bien identifier le paiement, pour faciliter la gestion comptable.

Pour une nouvelle demande de licence d'un arbitre fédéral (non titré FIDE), compter quelques jours une fois le paiement reçu, avant que l'arbitre ne soit visible dans la liste des arbitres agréés FIDE (mise à jour hebdomadaire, après réception du paiement).

Pour les autres cas impliquant des paiements auprès de la FIDE, voir directement les sections correspondantes (Demandes de titres et Changement de catégorie auprès de la FIDE).

3. NORMES D'ARBITRES FIDE OU INTERNATIONAL

Le cursus FIDE est basé sur l'obtention de normes d'arbitre. Il existe 3 types de normes :

- Norme théorique d'Arbitre FIDE, obtenue par succès à l'examen lors du stage FIDE
- Norme de Séminaire d'arbitre international
- Norme pratique d'Arbitre (FIDE ou International), obtenue en tournoi

3.1 Norme théorique d'arbitre FIDE

Tout AFO de niveau 2 ayant l'agrément FIDE peut s'inscrire à un stage FIDE.

Ce stage inclut un examen théorique auquel le candidat doit obtenir un résultat d'au moins 80% pour valider une norme d'Arbitre FIDE.

L'obtention d'une norme théorique par le biais d'un stage FIDE est obligatoire pour pouvoir déposer un dossier de candidature au titre d'Arbitre FIDE.

Il n'y a pas de formalité particulière à accomplir une fois la norme obtenue. Il faudra simplement donner les références au stage où l'examen a été réussi, dans le formulaire de demande de titre (FA2).

Pour les détails concernant les modalités pratiques et le contenu d'un stage FIDE, consulter le guide de la formation des arbitres.

3.2 Norme de Séminaire de certification d'Arbitre International

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le séminaire de certification d'Arbitre International est une session d'entraînement pour les Arbitres FIDE actifs. Le but de ce second niveau d'entraînement des arbitres est de s'assurer que le candidat est prêt à demander le titre d'IA, en termes de compétences techniques et d'expérience pratique. La session est conclue par une évaluation de l'aptitude. Les stagiaires qui sont déclarés prêts après évaluation se voient accorder une norme d'Arbitre International de séminaire.

3.3 Normes pratiques obtenues en tournoi

→ Eligibilité

L'enseignement des sujets internationaux dans le cursus d'arbitre fédéral étant à présent couvert exclusivement par le stage FIDE (et non plus par un stage fédéral préliminaire), tout AFO de niveau 2 ayant préalablement suivi un stage FIDE est autorisé à demander une norme d'Arbitre FIDE en tournoi, pour peu que le tournoi s'y prête.

Comme l'organisation des stages FIDE est peu fréquente généralement en France, il est autorisé par la DNA d'effectuer une norme pratique avant le séminaire FIDE.

Tout Arbitre FIDE est autorisé à demander une norme d'Arbitre International en tournoi, pour peu que le tournoi s'y prête.

➔ Qui rédige une norme ?

Seuls les Arbitres FIDE ou Arbitres Internationaux sont habilités à rédiger des normes d'arbitre.

A défaut, si l'organisateur du tournoi détient le titre d'Organisateur International, il peut accomplir également cette tâche.

Autrement, c'est la DNA au travers de sa Direction des Titres qui s'en charge.

Le rédacteur de la norme va donc dépendre du contexte. Voici les cas qui peuvent se produire :

- 1) Si la norme est pour l'arbitre principal :
 - a. Si l'organisateur est OI, c'est lui qui signera la norme
 - b. Sinon, la DNA signera la norme, se basant sur une évaluation fournie par un superviseur
- 2) Si la norme est pour un arbitre adjoint :
 - a. Si l'arbitre principal détient un titre de niveau supérieur ou égal à la norme visée, c'est lui qui rédige la norme
 - b. Sinon, Si l'organisateur est OI, c'est lui qui signera la norme
 - c. Sinon, la DNA signera la norme se basant sur une évaluation fournie par un superviseur.

Dans le cas d'une demande à la DNA, il convient d'effectuer la demande en avance pour qu'un superviseur soit missionné.

➔ Quand est-on légitime à demander une norme d'arbitre ?

Une norme d'arbitre en tournoi atteste des capacités pratiques démontrées par l'arbitre.

Il est primordial de la demander **avant le début du tournoi**.

Cela permet à l'arbitre principal (respectivement à l'organisateur ou à la DNA) de se mettre en position pour évaluer le candidat et ensuite fournir des commentaires pertinents sur son comportement et ses compétences en tant qu'arbitre.

Le candidat devra s'assurer impérativement de respecter les conditions suivantes :

- Que le rapport technique du tournoi ait été envoyé à la direction des titres.
- Que son nom figure en tant qu'arbitre du tournoi sur l'homologation effectuée auprès de la FIDE :
Faire la demande auprès du Rating Officer erick.mouret@echecs.asso.fr

Depuis 2022, l'affectation des noms des arbitres sur la fiche d'un tournoi doit se faire impérativement avant la fin du tournoi.

➔ Comme un candidat à la norme est-il évalué ?

Les titres d'Arbitre FIDE et Arbitre International constituent le haut-niveau du corps arbitral.

Il est primordial que les arbitres principaux délivrant des normes à leurs collègues aient bien conscience de leur responsabilité au moment de signer le document.

Lors du tournoi évalué, **l'arbitre principal aura le rôle de tuteur du candidat.**

La DNA demande aux arbitres principaux de se comporter avec **bienveillance** envers leurs candidats, mais d'être **exigeants** sur le niveau attendu pour valider une norme.

Il vaut mieux, dans une démarche constructive, remettre une norme « invalide », bien documentée dans les commentaires et accompagnée d'explications orales utiles, pointant les axes de progrès d'un candidat ayant des lacunes, plutôt que de donner une norme « valide » de complaisance, qui ne permettrait pas au candidat de comprendre les domaines où il ne serait pas encore au niveau attendu.

Les domaines techniques à évaluer sont, notamment :

- Les règles du jeu : connaissance pointue, application appropriée sur le terrain. Sur une « erreur d'arbitrage », chercher à comprendre s'il s'agit de lacune sur la compréhension des règles ou bien un manque d'expérience pratique, pour ensuite aider le candidat à progresser.
- L'utilisation du logiciel d'appariement : autonomie, efficacité.
- Les règlements liés aux titres de la FIDE et au classement Elo : maîtrise des mécanismes, autonomie dans la recherche et vérification de norme, dans l'envoi des documents.
- Le calcul des prix : application correcte des règles, rapidité, vérification.

Les domaines organisationnels et comportementaux à évaluer sont, notamment :

- La préparation du règlement intérieur, en collaboration avec l'organisateur.
- La gestion du pointage, des appariements et des résultats.
- Le contact avec les joueurs, autres arbitres et organisateurs.
- La ponctualité et la gestion du temps.
- La capacité à gérer les incidents et les conflits.
- La rigueur dans l'accomplissement des tâches d'arbitre.

➔ Document à remplir

Lorsqu'un candidat a besoin d'une norme d'arbitre, l'évaluateur doit lui remettre un formulaire FA1 (arbitre FIDE) ou IA1 (arbitre international) qui représente la norme obtenue sur ce tournoi. Les documents se trouvent sur la page dédiée du site de la DNA : <https://dna.ffechecs.fr/formulaires/>

La norme devra être complétée de préférence en anglais, voir ci-dessous les différents champs à compléter sur l'un des deux formulaires (l'autre formulaire se remplit de manière similaire) :

Last Name: Nom	First Name: Prénom
FIDE ID Number: Code FIDE	Federation: Pays de l'arbitre
Federation of event: Pays du tournoi	Name of event: Nom du tournoi
Dates: Dates	Venue: Lieu du tournoi
System: Système d'appariements	Number of rounds: Nombre de rondes
Number of players: Joueurs	Number of FIDE Rated players: Joueurs FIDE
Number of federations represented:	Number of titled players: Joueurs titrés
Time control: Cadence	

Recommendation: (please tick the appropriate box).

- The Arbiter's performance was of the required standard for a FIDE Arbiter.
 The Arbiter still needs to gain more experience.

Name: Nom Prénom	Signature:	
Position: Chief Arbiter	Federation: Fra	Date: Date du jour
Name and position of the Authenticating Federation official: Laisser vide		
Signature Laisser vide	Date Laisser vide	

Système d'appariements : **SS** pour système suisse ; **RR** pour toutes rondes ; **Team** pour les matchs par équipes.

➔ Que faire en fin de tournoi ?

Le FA1/IA1 doit être signé par l'arbitre principal (respectivement l'organisateur international ou la DNA) et contresigné par la FFE (DNA ou Rating Officer).

Dans tous les cas, les dossiers sont gérés électroniquement et les éléments seront exclusivement à transmettre sous forme de documents PDF avec le rapport technique du tournoi, à la Direction des Titres de la DNA.

ATTENTION – si la norme concerne un arbitre adjoint, il faut que l'arbitre principal adresse, avant le début du tournoi, un courriel au Rating Officer de la FFE, Erick Mouret erick.mouret@echecs.asso.fr, afin de demander l'ajout de l'arbitre concerné dans le rapport envoyé à la FIDE, car seul l'arbitre principal apparaît par défaut.

4. DEMANDE DE TITRE

Une fois obtenu le nombre suffisant de normes d'arbitre, il faut compléter un dossier de demande de titre qui sera examiné par la commission des arbitres de la FIDE, dans le but de valider le titre du candidat.

Au préalable, le candidat aura préparé son dossier pour évaluation par la DNA.

Nous partons du principe que l'arbitre avait déjà fait parvenir ses formulaires FA1/IA1 à l'issue de chaque tournoi concerné et qu'ils ont été archivés par la DNA.

Il faut donc compléter le formulaire de demande de titre FA2 pour le titre d'AF ou IA2 pour le titre d'AI.

4.1 Formulaire FA2/IA2

Les formulaires FA2 et IA2 sont presque « identiques ». Ils sont disponibles sur la page Formulaire du site de la DNA : <https://dna.fecchecs.fr/formulaires/>

- Pour le FA2, il faut lister le stage FIDE et 3 tournois
- Pour l'IA2, il faut lister 4 tournois (jusqu'au 1^{er} janvier 2024)

A partir du 1er janvier 2024, les demandes de titres d'AI devront inclure 5 normes (dont une obtenue lors d'un séminaire international)

Quand la norme est effectuée sur un festival de tournois, il est nécessaire de lister tous les liens des différents tournois.

Pour les tournois, il faut définir le type de tournoi parmi les possibilités suivantes :

- SS pour un tournoi au système suisse
- RR pour un tournoi toutes rondes
- DR pour un tournoi toutes rondes en aller-retour
- KO pour un tournoi en formule coupe, à éliminations
- TM pour une compétition par équipes

Quand la norme entre dans une exception listée dans le règlement sur les titres des arbitres, il est nécessaire de le mentionner.

Voir sur les pages suivantes les différents champs à compléter sur les deux formulaires

Application for award of the title of FIDE Arbiter

FA2

The French Chess federation herewith applies for the title of FIDE Arbiter for

Last Name: NOM	First Name: PRENOM
FIDE ID Number: CODE FIDE	Federation: France

The candidate possesses a sufficient knowledge of the Laws of Chess and other FIDE regulations to be observed in chess competitions at the level required of the FIDE Arbiter.

He (She) speaks at least one of the following languages (please tick the appropriate boxes):

English

Arabic French German Portuguese Russian Spanish

The candidate has successfully passed an exam during a FIDE Arbiter Seminar.

FIDE Arbiter Seminar: Nom du stage FIDE avec le lien	internet de l'article donnant les resultats de succes a l'examen
Organizing Federation: Pays de tenue du stage	Dates: dates du stage

The candidate has worked as an Arbiter in the following three competitions (which must be of at least of two different systems).

1. Event: Nom du Tournoi 1	
Tournament link* (or FRS event code): https://ratings.fide.com/tournament_information.phtml?event=nnnnnn	
System**: <input type="checkbox"/> SS <input type="checkbox"/> RR <input type="checkbox"/> DR <input type="checkbox"/> KO <input type="checkbox"/> Other <input type="checkbox"/> TM	Exception if any***:
2. Event: Nom du Tournoi 2	
Tournament link* (or FRS event code): https://ratings.fide.com/tournament_information.phtml?event=nnnnnn	
System**: <input type="checkbox"/> SS <input type="checkbox"/> RR <input type="checkbox"/> DR <input type="checkbox"/> KO <input type="checkbox"/> Other <input type="checkbox"/> TM	Exception if any***:
3. Event: Nom du Tournoi 3	
Tournament link* (or FRS event code): https://ratings.fide.com/tournament_information.phtml?event=nnnnnn	
System**: <input type="checkbox"/> SS <input type="checkbox"/> RR <input type="checkbox"/> DR <input type="checkbox"/> KO <input type="checkbox"/> Other <input type="checkbox"/> TM	Exception if any***:

In his (her) activity as an Arbiter s/he has shown at all times absolute objectivity.

This application must be submitted not later than the second FIDE Congress after the date of the latest event listed.

The undersigned encloses for each competition a FIDE Arbiter Norm Report Form (FA1) signed in accordance with the published FIDE Arbiters' Title regulations.

Name of Federation official LAISSER BLANC Date LAISSER BLANC

Signature LAISSER BLANC

PRIVACY NOTICE: this form contains personal data, please check FIDE Privacy policy at www.fide.com/privacy

Application for award of the title of International Arbiter

IA2

The French Chess federation herewith applies for the title of International Arbiter for

Last Name: NOM	First Name: PRENOM
FIDE ID Number: CODE FIDE	Federation: France

The candidate possesses a sufficient knowledge of the Laws of Chess and other FIDE regulations to be observed in chess competitions at the level required of the International Arbiter.

He (She) speaks at least one of the following languages (please tick the appropriate boxes):

- English
 Arabic French German Portuguese Russian Spanish

The candidate has worked as an Arbiter in the following four competitions (which must be of at least two different systems and be signed by at least two different chief arbiters).

1. Event: Nom du Tournoi 1	
Tournament link* (or FRS event code): https://ratings.fide.com/tournament_information.phtml?event=nnnnnn	
System**: <input type="checkbox"/> SS <input type="checkbox"/> RR <input type="checkbox"/> DR <input type="checkbox"/> KO <input type="checkbox"/> Other <input type="checkbox"/> TM	Exception if any***:
2. Event: Nom du Tournoi 2	
Tournament link* (or FRS event code): https://ratings.fide.com/tournament_information.phtml?event=nnnnnn	
System**: <input type="checkbox"/> SS <input type="checkbox"/> RR <input type="checkbox"/> DR <input type="checkbox"/> KO <input type="checkbox"/> Other <input type="checkbox"/> TM	Exception if any***:
3. Event: Nom du Tournoi 3	
Tournament link* (or FRS event code): https://ratings.fide.com/tournament_information.phtml?event=nnnnnn	
System**: <input type="checkbox"/> SS <input type="checkbox"/> RR <input type="checkbox"/> DR <input type="checkbox"/> KO <input type="checkbox"/> Other <input type="checkbox"/> TM	Exception if any***:
4. Event: Nom du Tournoi 4	
Tournament link* (or FRS event code): https://ratings.fide.com/tournament_information.phtml?event=nnnnnn	
System**: <input type="checkbox"/> SS <input type="checkbox"/> RR <input type="checkbox"/> DR <input type="checkbox"/> KO <input type="checkbox"/> Other <input type="checkbox"/> TM	Exception if any***:

In his (her) activity as an Arbiter s/he has shown at all times absolute objectivity.

This application must be submitted not later than the second FIDE Congress after the date of the latest event listed.

The undersigned encloses for each competition an International Arbiter Norm Report Form (IA1) signed in accordance with the published FIDE Arbiters' Title regulations.

Name of Federation official LAISSER BLANC Date LAISSER BLANC

Signature LAISSER BLANC

PRIVACY NOTICE: this form contains personal data, please check FIDE Privacy policy at www.fide.com/privacy

4.2 Comment sélectionner ses normes pour un dossier valable ?

ATTENTION ! Toute la difficulté du montage du dossier d'Arbitre FIDE ou International tient dans le fait que les normes présentées peuvent très bien être valables individuellement, alors qu'elles rendraient le dossier non valable une fois groupées.

Il est de la responsabilité du candidat de présenter un dossier complet et valable selon la dernière version en vigueur des règlements de la FIDE.

En soi, ne pas préparer son dossier de manière complète et valable constitue une lacune quant au niveau de rigueur et d'autonomie attendu de la part d'un arbitre d'élite et peut justifier un refus de présenter le dossier à la FIDE.

La DNA aidera à répondre aux interrogations des candidats, mais son rôle n'est pas de corriger un dossier mal préparé.

Plus le candidat s'y prend à l'avance pour préparer son dossier (envoi des normes au fur et à mesure à la direction des titres, ne pas hésiter à poser des questions sur la compréhension des règles pour les titres, ...), au mieux son dossier pourra être envoyé à la FIDE rapidement.

Le texte de référence (en anglais) se trouve dans le Handbook FIDE dans le chapitre **B.06.1 – FIDE Regulations for the Titles of Arbiters** : <https://handbook.fide.com/chapter/B0601>

La traduction en français se trouve dans le **livre de l'arbitre**, en téléchargement sur le site fédéral : <https://dna.ffechecs.fr/reglements/livre-de-larbitre/>

Au 1^{er} janvier 2023, voici une liste de conditions à respecter pour la constitution des dossiers, fréquemment rencontrées pour les dossiers d'arbitres français. Celle-ci ne dispense pas de se baser sur le texte officiel pour vérifier le cas particulier de son dossier :

➔ Quel que soit le titre

Connaissance complète des Règles du Jeu d'Échecs, des règles de Fair-play, des Règlements des Compétitions de la FIDE, du Système Suisse, des Règlements de la FIDE sur l'obtention de normes et du système de classement de la FIDE

Les formats de tournois peuvent être :

- Système Suisse : SS ou Swiss
- Toutes Rondes : RR ou Round Robin
- Par équipes : TM ou Team

Un dossier d'arbitre doit contenir obligatoirement 2 formats différents (SS et RR en général). Pour ce critère, un tournoi par équipe est également considéré comme un format.

Cependant, il est toléré de ne présenter que des tournois au système suisse, pourvu qu'au moins l'un d'entre eux se joue en 7 rondes ou plus et qu'il rassemble au moins 100 joueurs, dont au moins 30% de classés FIDE.

Dates à respecter :

- Le tournoi ayant permis une norme ne devra pas s'être déroulé plus de six (6) ans avant le jour de la candidature. La norme obtenue sur un séminaire ne devra pas l'avoir été plus de quatre(4) ans avant le jour de la candidature.
- La candidature devra être soumise moins d'un an après la date du dernier événement lié à celle-ci.

➔ Pour le titre d'arbitre FIDE

- Connaissance des termes échiqués en anglais
- Maîtrise d'au moins un logiciel d'appariement, traitement de texte, tableur et e-mail

- Minima de participation pour une norme valable :

- En toute ronde : minimum 10 joueurs
- En toute ronde aller-retour : minimum 6 joueurs
- En système suisse : minimum 20 joueurs
- Dans tous les cas : minimum 2 fédérations représentées

- Rapide et Blitz :

1 norme maximum en tournoi Rapide ou Blitz homologué FIDE, avec 9 rondes et au moins 30 joueurs classés FIDE.

- Nombre de rondes :

Au moins 7 rondes dans chaque tournoi. Il est néanmoins possible d'inclure au maximum un tournoi avec 5 ou 6 rondes.

➔ Pour le titre d'arbitre international

Langues :

- Pratique de l'anglais obligatoire à un niveau suffisant pour soutenir une conversation.

Tournois acceptés :

- Championnat national individuel (maximum 2 normes)
- Compétitions FIDE officielles (championnat du monde, olympiades etc.)
- Tournois à possibilité de normes (GM, IM, GMF, MIF)
- Championnat du monde ou continental de Rapide & Blitz (maximum 1 norme)
- Minimum 3 fédérations représentées dans le tournoi

Nombre de rondes :

Possibilité de normes dans chaque tournoi (soit un minimum de 9 rondes). Il est néanmoins possible d'inclure au maximum un tournoi en 7 rondes tel que décrit en 4.9.1

Normes :

Pour un dossier d'AI, les normes doivent être :

- Obtenues après l'octroi du titre d'AF par la FIDE
- Délivrées par au moins 2 arbitres différents

4.3 Procédure de dépôt de dossier.

Un dossier complet d'Arbitre FIDE contient 1 FA2 et 3 FA1.

Un dossier complet d'Arbitre International contient 1 IA2 et 4 IA1, jusqu'au 1^{er} janvier 2024.

Les FA1/IA1 ont dû être transmis au moment du tournoi. Ensuite, la Direction des Titres de la DNA est chargée de les faire signer par le DNA ou le rating officer de la FFE.

Au moment de présenter son dossier, le candidat doit donc remplir le FA2/IA2 et le transmettre au format PDF à la Direction des Titres.

Il accompagnera cet envoi :

- Des commentaires utiles pour identifier :

- o Les cas d'exception (exemple : uniquement des tournois au système suisse, mais le tournoi 3 remplit les conditions d'exception ; un tournoi en 7 rondes pour un dossier d'AI, etc.).

- o Les normes de tournois rapides. et de blitz.

- o Les différents signataires pour un dossier d'AI.

- De son CV d'arbitre et motivations dans l'arbitrage au niveau élite.

- Du montant des droits de changement de niveau de licence (voir paiement ci-dessous).

Ces éléments permettront à la DNA de traiter de manière plus fluide les dossiers de demande de titres et comprendre le positionnement des candidats dans leur carrière d'arbitre.

4.4 Paiement des droits à la FIDE.

Deux événements sont facturés par la FIDE à la FFE : la demande de titre et le changement de niveau de licence d'arbitre.

→ La demande de titre

La demande de titre (50 € pour un Arbitre FIDE et 100 € pour un Arbitre International) est prise en charge par la FFE.

Le tarif standard est appliqué pour les dossiers transmis au moins 60 jours avant la réunion validant les titres (congrès, réunion de bureau ou autre). Au-delà de ce délai, les tarifs sont majorés (de 50% à 100% selon le cas).

S'il n'y a pas d'impératif particulier pour « présenter par obligation » un dossier (dossier non valable si présenté plus tard ou besoin impératif du titre pour officier en tournoi), la FFE privilégiera l'envoi pour la prochaine échéance, au tarif standard.

→ Le changement de niveau de licence

L'obtention d'un nouveau titre implique un changement au niveau du montant dû à la FIDE pour la licence d'arbitre.

La FIDE réclame donc la différence entre le montant demandé pour le statut précédent et le montant

demandé pour le statut actuel. Les montants concernés sont listés au §2.2 du présent guide.

Le candidat, au moment du dépôt de son dossier auprès de la Direction des Titres de la DNA, doit s'acquitter de ce montant en adressant son paiement à la FFE.

Ceci peut s'effectuer de 2 manières :

- Soit par virement bancaire (pour les détails, prendre contact avec Laetitia Chollet laetitia.chollet@ffechecs.fr)
- Soit par chèque à l'ordre de la FFE, adressé au siège fédéral, à l'attention de Laetitia Chollet, avec toutes informations utiles pour identifier le paiement

Dans les 2 cas, il est primordial de bien identifier le paiement, pour faciliter la gestion comptable.

Exemples de calculs de droits :

- Un arbitre fédéral ayant préalablement cotisé 20 € pour son agrément FIDE obtient son titre FIDE (d'office en catégorie D). Il doit accompagner sa demande de titre d'un montant de 60 € (80 € – 20 €).
- Un AF de catégorie D passe en catégorie C. Il avait préalablement cotisé 80 €. Son changement de catégorie sera facturé 40 € (120 € – 80 €).
- Un AF de catégorie C passe AI sans changer de catégorie. Il avait préalablement cotisé 120 €. Il doit donc accompagner sa demande de titre d'un montant de 40 € (160 € – 120 €).

.5. CHANGEMENT DE CATÉGORIE

Les arbitres FIDE et internationaux sont catégorisés en fonction de leur expérience en tournoi. L'effet pratique d'appartenir à une catégorie plutôt qu'à une autre ne sert que pour être sélectionné dans les compétitions officielles internationales (FIDE, ECU).

La DNA n'a pour l'instant jamais engagé de campagne massive pour encourager les arbitres français à élever leur catégorie au maximum relatif au cursus de chacun. Néanmoins, les arbitres français souhaitant changer de catégorie peuvent en faire la demande auprès de la direction des titres (voir la procédure ci-dessous).

5.1 Explication des catégories

➔ Catégorie D

C'est le premier niveau. Tous les nouveaux Arbitres FIDE et Arbitres Internationaux n'ayant pas demandé à changer de catégorie sont 'D'

➔ Catégorie C

Il faut être AF ou AI depuis au moins 1 an

- Dans les 5 dernières années, il faut avoir officié, en tant qu'Arbitre principal ou principal-adjoint dans :
 - a) Dans au moins deux (2) tournois de catégorie C ou
 - b) Dans au moins un (1) tournoi de catégorie C et trois (3) tournois de catégorie D

Les **tournois de catégorie C** comprennent les événements continentaux et les forts tournois internationaux énumérés ci-dessous. :

- Autres événements continentaux

Les événements suivants du calendrier officiel de la FIDE sont considérés comme "autres événements continentaux" :

- a) Championnat continental senior Mixte et Féminin
- b) Championnat continental senior par équipes, Mixte et Féminin
- c) Championnat continental des jeunes et des cadets, Mixte et Féminin
- d) Championnat Continental Scolaire et Universitaire Mixte et Féminin
- e) Championnat Continental Amateur
- f) Championnat Continental Juniors et Cadets, Rapides et Blitz, Mixte et Féminin
- g) Autres nouvelles compétitions créées par l'Organisation Continentale des Échecs.

- Forts tournois internationaux

Les types d'événements suivants sont considérés comme des "Forts tournois internationaux" :

- a) Tournois toutes rondes Mixtes avec au moins dix (10) participants (6 dans un tournoi toutes rondes aller-retour), avec un classement moyen supérieur à 2500.
- b) Tournois toutes rondes féminins avec au moins dix (10) participantes (6 dans un tournoi toutes rondes aller-retour), avec un classement moyen supérieur à 2300.
- c) Événements échiqués d'au moins 9 rondes avec plus de 150 participants, par équipe ou en individuel, incluant un minimum de 75% de joueurs classés et 20 joueurs titrés (GM, WGM, IM, WIM, FM, WFM) d'au moins trois (3) fédérations.

Les **tournois de catégorie D** doivent avoir les mêmes exigences minimales que les tournois permettant une norme pour le titre IA.

➔ **Catégorie B**

Pour être classés dans la catégorie B, les arbitres doivent remplir tous les critères suivants :

- Ils détiennent le titre d'arbitre international depuis au moins trois (3) ans.
- Ils ont été classés dans la catégorie C pendant au moins deux (2) ans.
- Ils ont exercé en tant qu'arbitre en chef ou arbitre en chef adjoint de catégorie C au cours des cinq (5) dernières années :
 - a) Dans au moins deux (2) tournois de catégorie B, ou
 - b) Dans au moins un (1) tournoi de catégorie B et trois (3) tournois de catégorie C.

Les **tournois de catégorie B** comprennent les autres événements mondiaux, les événements continentaux majeurs et les tournois spécifiques de haut niveau énumérés ci-dessous :

- **Autres événements mondiaux**

Les événements suivants du calendrier officiel de la FIDE sont considérés comme "autres événements mondiaux" :

- a) Championnat du monde senior Mixte et Féminin
- b) Championnat du monde senior par équipes, Mixte et Féminin
- c) Olympiade mondiale des jeunes U16
- d) Championnat du monde des jeunes et des cadets, Mixte et Féminin
- e) Championnat du monde scolaire et universitaire, Mixte et Féminin
- f) Championnat du monde amateur
- g) Championnat du monde junior, jeunesse et cadet de jeu rapide et de blitz, Mixte et Féminin
- h) Championnat du monde pour personnes handicapées
- i) Championnat du Monde Junior pour personnes handicapées
- j) Autres nouvelles compétitions créées par la FIDE

- **Événements continentaux majeurs**

Les événements suivants du calendrier officiel de la FIDE sont considérés comme des "événements continentaux majeurs" :

- a) Championnat continental individuel Mixte et Féminin
- b) Championnat continental par équipes, Mixte et Féminin
- c) Championnat continental junior Mixte et Féminin
- d) Coupe continentale des clubs Mixte et Féminine
- e) Championnat continental de Rapide et Blitz, Mixte et Féminin

- **Événements de haut niveau**

Les types d'événements suivants sont considérés comme des "événements de haut niveau" :

- a) Tournois toutes rondes Mixtes avec au moins dix (10) participants (6 dans un tournoi toutes rondes aller-retour), avec un classement moyen supérieur à 2600.
- b) Tournois toutes rondes Féminins avec au moins dix (10) participantes (6 dans un tournoi toutes rondes aller-retour), avec un classement moyen supérieur à 2400.

➔ Catégorie A

- Il faut être AI depuis au moins 5 ans
- Dans les 5 dernières années, il faut avoir officié dans au moins 2 événements, en tant que :
 - o Arbitre principal ou principal-adjoint dans un championnat mondial « majeur » (Olympiade, Championnat du Monde, Coupe du Monde, championnat du monde par équipe, championnat du monde des jeunes)
- Autrement, il est possible d'utiliser 5 expériences de niveau B, pourvu de présenter au moins 2 types de tournois.

Pour être classés dans la catégorie A, les arbitres doivent remplir les critères suivants :

- Ils détiennent le titre d'arbitre international depuis au moins cinq (5) ans.
- Ils ont été classés dans la catégorie B pendant au moins deux (2) ans.
- Ils ont exercé en tant qu'arbitre en chef ou arbitre en chef adjoint de catégorie B au cours des cinq (5) dernières années :
 - a) Dans au moins deux (2) tournois de catégorie A, ou
 - b) Dans au moins un (1) tournoi de catégorie A et trois (3) tournois de catégorie B tels qu'indiqués au point 1.3.2.

Les tournois de Catégorie A n'incluent que les manifestations majeures listés ci-dessous.

- Manifestations Mondiales Majeures

Les manifestations suivantes issues du calendrier officiel de la FIDE sont considérées comme des manifestations mondiales majeures :

a) Olympiades d'Échecs Mixtes et Féminines

b) Cycle du Championnat du Monde individuel Mixtes et Féminines :

- Match du championnat du monde FIDE
- Tournoi des Candidats FIDE
- Coupe du monde FIDE
- Grand Prix de la FIDE
- FIDE Grand Swiss

c) Championnat du Monde Rapide et Blitz Mixte et Féminin

d) Championnat du Monde par Équipes Mixte et Féminin

e) Championnat du Monde Junior Mixte et Féminin

5.2 Procédure

Les arbitres souhaitant changer de catégorie doivent adresser à la Direction des Titres de la DNA leur dossier, contenant la catégorie ciblée ainsi que la liste des tournois à faire valoir, en précisant, pour chacun, le critère auquel il correspond.

Le formulaire de demande de changement de classification [IA3](#)

Les demandes de changement de catégorie devront être accompagnées du règlement du montant correspondant au changement de niveau de licence. Le mode de fonctionnement est identique à ce qui est pratiqué pour une demande de titre.

.6. ARBITRAGE DE COMPÉTITIONS OFFICIELLES À L'ETRANGER

La procédure de sélection des arbitres dans les compétitions officielles de la FIDE ou de l'ECU (European Chess Union) consiste généralement à envoyer les candidatures par voie officielle, de la part de la fédération demandeuse à l'organisateur du tournoi.

L'ambition de la DNA est de se positionner de manière plus proactive, pour proposer la candidature d'arbitres français dans les championnats internationaux, via des appels à candidature diffusés sur le site de la DNA comme cela a été fait depuis les Olympiades de Batumi 2018 avec les appels à candidature annuel de l'ECU et bisannuel de la FIDE.

La sélection des candidats à proposer par la FFE se fera en prenant en compte leur cursus (expérience en championnat de France adultes ou jeunes) et de leur implication dans le développement du secteur de l'arbitrage à la FFE.

Direction Nationale de l'Arbitrage

Fédération Française des Échecs

6 Rue de L'Église 92600 ASNIERES SUR SEINE

Tél. : 01 39 44 65 80

<http://echecs.asso.fr>

